



## PROGRAMME DU GRACO TECHNIQUE

7 OCTOBRE 2015

*Amphithéâtre de la MGEN - 3, square Max-Hymans - Paris 15*

Pour vous inscrire, veuillez vous adresser à [delphine.fraboulet@arcep.fr](mailto:delphine.fraboulet@arcep.fr)

### Programme de la matinée – 9h30 - 12h30

**[RESERVEE AUX COLLECTIVITES]**

■ 09h00 - 09h30 Accueil

■ 09h30 - 10h30 Points d'actualité [ARCEP]

*Echange avec la salle*

■ 10h30 - 12h30 Présentation des travaux en cours [ARCEP] :

- Evolutions de la régulation du marché entreprises
- Mise en place par l'ARCEP d'un accompagnement des projets du Plan France Très Haut Débit concernant les questions réglementaires :
  - Etat des lieux des RIP
  - Démarche de suivi réglementaire de l'ARCEP
  - Présentation des obligations relatives aux processus opérationnels de la mutualisation des réseaux à très haut débit en fibre optique (Décision n°2015-0776)
- Tarification des réseaux d'initiative publique
- Utilisation des offres de gros d'Orange d'hébergement au NRA et de collecte pour l'acheminement des flux mobiles

*Pause déjeuner (libre)*

### Programme de l'après-midi – 13H30 - 16H30

**[OUVERT AUX OPERATEURS ET AUX CABINETS D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE]**

■ 13h30 - 14h00 Accueil

■ 14h00 - 14h30 Point d'avancement sur l'expérimentation « Palaiseau, 100% fibre » [Orange]

 **14h30 - 16h30** Table ronde :

## **Migration des usages vers la boucle locale optique mutualisée – définition des « zones fibrées »**

*Comment s'assurer que les réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné puissent être le support de tous les usages ?*

L'une des préconisations de la mission Champsaur reprise dans l'article 177 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques consiste à créer un statut de « zone fibrée » de façon à « reconnaître que le réseau de nouvelle génération a atteint les prérequis pour devenir le réseau de référence ». La mission a en particulier recommandé que lors de l'attribution du statut, « une attention particulière soit portée à l'existence d'offres de gros compatibles avec les exigences du marché entreprise ». En effet, l'expérimentation menée à Palaiseau a mis en lumière la spécificité des besoins des entreprises sur un réseau en fibre optique. Par ailleurs, le raccordement des stations de base mobile en fibre optique ainsi que la multiplication des projets de capteurs en milieu urbain (*smart cities*, mobilier urbain connecté, etc.) invitent à s'interroger sur la façon dont ces usages pourraient reposer sur les réseaux FttH en cours de déploiement.

Des questions se posent concernant la définition des offres de gros nécessaires à la migration de ces usages vers les réseaux FttH et sur leur articulation avec le cadre réglementaire FttH.

### **Intervenants :**

- **CRESTEL**
- **GRT Gaz**
- **Manche numérique**
- **Altitude**
- **Orange**

*Echange avec la salle*